

**LES  
4 et 5  
MAI**

Avril 1963

AMICALE  
DE

Numéro 106



**HIER : CAUCHEMAR...**

**AUJOURD'HUI ESPOIR !**

Direction-Administration : 31, Bd Saint-Germain, PARIS V<sup>e</sup> - Tél. DANton 54-51 - C.C.P. Paris 5331-73

# TOUS PRESENTS AU CONGRÈS

Dans quelques semaines aura lieu notre Congrès, le jour anniversaire de la libération du camp de Mauthausen.

Il y a de cela dix-huit ans, un dimanche à Ebensee. L'avant-veille, il avait neigé. Il n'était guère de différence entre ceux qui mouraient et ceux qui ne savaient même plus s'ils vivaient. Un camp de fantômes. Mais, la veille, le soleil semblait s'installer et, le jour de la liberté, le printemps éclatait de toutes parts.

Nous connaissons chaque année ces journées de printemps qui furent, une fois, la fin d'une mort, le début d'une vie dans laquelle nous avons emporté le souvenir de nos amis morts.

Nous nous retrouverons donc, encore une fois, heureux de n'avoir oublié rien ni personne, riches de nos souvenirs les plus sombres, riches de nos camarades invisibles et présents.

Ce sera encore le Congrès de l'amitié et du souvenir.

Le Président,  
Marc ZAMANSKY.

## TOUS ENSEMBLE UNIS LES 4 ET 5 MAI 1963

Nous sommes certains que vous viendrez nombreux rendre hommage au Père Henri (Henri KOCH) en assistant, le samedi 4 mai, à l'inauguration de la stèle érigée sur sa tombe par ses anciens camarades de déportation et par tous ses amis, et à l'inauguration de la rue qui dorénavant portera son nom.

Lesquels d'entre nous, anciens d'Ebensee, pourraient oublier le « Brave Père Henri ». Homme tout simple, au visage affable, qui, sous cet aspect débonnaire, incarnait une forte personnalité à laquelle venaient se greffer une farouche énergie et un bon sens apprécié de nous tous.

Nous avions plaisir à le rencontrer dans les allées du camp; avec délicatesse et simplicité, toujours effacé, trompant la vigilance des gardiens et jouant admirablement son rôle de « Père Tranquille » il « organisait » pour apaiser la faim de certains ou pour relever le moral des autres dans les moments les plus opportuns.

Tout à la joie de retrouver le bonheur familial, il avait toujours plaisir à recevoir ses anciens compagnons de misère, tout en désirant rester dans l'ombre... Grand fut son souci de sauvegarder sa modestie à l'encontre des honneurs qui auraient pu lui être proposés.

Les anciens d'Ebensee et toute la grande famille de Mauthausen gardent son souvenir impérissable en leur cœur.

Tous se doivent d'être présents pour honorer, en cette intime cérémonie du souvenir, celui qui força notre admiration par son courage et son dévouement.

Nombreux aussi vous assisterez à notre Congrès, dans la joie de vous retrouver et de resserrer toujours davantage les liens qui nous unissent.

## SAMEDI 4 MAI 1963

Programme de l'inauguration de la stèle érigée sur la tombe du Père Henri à Créteil (banlieue parisienne) et de la rue portant son nom, et cérémonie de la flamme.

- 12 h 30 : Repas à la Maison de la Mutualité (24, rue Saint-Victor, métro : Maubert-Mutualité).
- 14 h 15 : Rendez-vous au siège de l'Amicale, 31 boulevard Saint-Germain (Paris) pour les personnes prenant les autocars.
- 15 h 15 : Rendez-vous à la porte principale du cimetière de Créteil, avenue De-Lattre-de-Tassigny.
- 15 h 30 : Inauguration de la stèle sur la tombe du Père Henri au cimetière de Créteil.
- 16 h 30 : Inauguration de la rue portant son nom (groupe immobilier de la S.A.G.I.). Nous nous rendrons en groupe du cimetière jusqu'à cette rue.
- 17 h 45 : Rendez-vous angle de l'avenue des Champs-Élysées et de la rue Balzac (métro George-V).
- 18 h : Montée du cortège vers l'Arc de Triomphe.
- 18 h 30 très précises : Ranimation de la flamme à l'Arc de Triomphe et dépôt d'un triangle de fleurs en commémoration du 18<sup>e</sup> anniversaire de la Libération de Mauthausen.
- 20 h : Repas au restaurant « Chez Luce », place Clichy (Métro : Place Clichy).

## DIMANCHE 5 MAI 1963

### Programme de notre Congrès

- 9 h 30 : Ouverture du Congrès à la Faculté des Sciences, 9, quai Saint-Bernard, amphithéâtre B I (Métro : Jussieu).
- 12 h : Cérémonie à la crypte des déportés, square de l'Archevêché (Métro : Cité).
- 13 h : Repas à la Maison de la Mutualité, 24, rue Saint-Victor (Métro : Maubert-Mutualité).

A l'occasion du 18<sup>e</sup> anniversaire de la Libération des camps, l'Amicale vous invite à venir vous grouper autour de son drapeau, le JEUDI 11 AVRIL, pour raviver la flamme avec les déportés des autres Associations.

Rassemblement à 18 heures précises, angle de la rue de Tilsitt et de l'avenue des Champs-Élysées.

## PELERINAGES

A l'occasion de la pose de la première pierre du Monument de Gusen, nous vous signalons pouvoir enregistrer encore quelques inscriptions pour les voyages :

- du 10 au 16 mai,
- du 10 au 22 mai, avec prolongation en Hongrie et Yougoslavie.

Des places sont encore disponibles pour les voyages-pèlerinages :

- du 2 au 20 juillet (Neuengamme-Scandinavie),
- du 12 au 31 juillet (Mauthausen-circuit complet de Yougoslavie).

Que les retardataires ou les hésitants de dernière heure se fassent inscrire de toute urgence afin de nous faciliter les réservations. D'avance, merci.

(Voir programmes sur le numéro 105 du bulletin de l'Amicale de Mauthausen.)

## SOUSCRIPTION MEMORIAL DE GUSEN

Mme JAUNART-JADOT, de Belgique .....	5	F
MARTIN DE LOECHES, Noisy-le-Sec .....	50	»
Mme DE KERGARIOU, Henvic .....	25	»
COUDREY Fernand, Lisieux .....	15	»
JACQUES Julien, Pré-Saint-Gervais .....	200	»
Mme WADELLE, Paris .....	100	»
FOGELMAN André, Paris .....	50	»
LEGEAY Alphonse, Chelles .....	33,25	»
ROBY René, Paris .....	500	»
LOCAGE Jacques, Louvraill .....	100	»
PAROUTY Georges (2 <sup>e</sup> versement), Fresselines .....	100	»
IGLESIAS Angel, Arnouville .....	30	»
Mme GAYET, Granville .....	150	»
TORTI Félix, Bagneux .....	10	»
GARCIA-PARAS Sébastien, Villejuif .....	20	»
MAS Joaquim, Lille .....	100	»
RABASTE Gaston, Paris .....	5	»
GARCIA-ALONSO Antoine, Paris .....	50	»
Mme BRISSET, Saint-Ouen .....	20	»
LE CHENE Pierre, Barretaine .....	20	»
KRUZYNSKI Jaroslaw, Paris .....	10	»
Mme MARTIN, Hautvilliers .....	200	»
Mme QUEYRAT Jeanne, Villeurbanne .....	100	»
Mme EVRARD, Trévoux .....	50	»
Pasteur FICHTER, Strasbourg .....	15	»
FIGUERES Sauveur, Chablis .....	20	»
FRUTOS Pierre, Paris .....	10	»
Mme LE CORRE, Aulnay-sous-Bois .....	100	»
BAETA Joaquim, La Chaussée-Saint-Victor .....	50	»
LE GOFF Ange, Guilliers .....	10	»
Mme DUBREUIL, Bagnole .....	10	»
Mme DUSSERRE, Toulon .....	10	»
MURCIA Félix, Besançon .....	50	»
Mme MAESTRATI, Perreux .....	5	»
Mme MARKICH, Paris .....	10	»
Mme COMPS, Cahors .....	50	»
Mme VALLAS, Lavoine .....	100	»
AYUSO Jean, Charenton-le-Pont .....	50	»
RODRIGUEZ Joaquim, Authzat .....	35	»
BOUVERNE Georges, Châtenay-Malabry .....	30	»
Total .....	2.498,25	
Total de la liste précédente .....	49.961,85	
Total général .....	52.460,10	

L'Amicale de Mauthausen est particulièrement reconnaissante aux personnes qui, ayant touché leur indemnité allemande, lui ont adressé un don.

Le travail de secrétariat ne nous permet pas de répondre individuellement aux personnes mais, à toutes, nous adressons nos chaleureux remerciements pour leur geste de solidarité.

## SUITE DONNÉE AUX RESOLUTIONS VOTÉES EN 1962

A la suite de notre Congrès de 1962, nous avons adressé au Ministre des Anciens Combattants les différentes résolutions. Voici des extraits de la réponse que nous avons reçue :

— Abrogation de l'ordonnance du 16 décembre 1958 sur le retrait ou la révision des titres de Résistance.

L'ordonnance du 16 décembre 1958 et le décret n° 62-308 du 14 mars 1962, portant règlement d'administration publique pris pour son application, sont intervenus à l'initiative du Ministère des Armées.

Nonobstant cette remarque, il convient d'observer que l'ordonnance précitée n'a nullement pour objet la révision systématique des titres de Résistance attribués.

Ainsi, l'article 3 du décret du 14 mars limite la possibilité de retrait ou de révision de ces titres aux seuls cas où la décision d'attribution « est reconnue mal fondée ».

— Mesures sociales en faveur des déportés et internés Résistants et des déportés internés politiques. Retraite anticipée.

En ce qui concerne les déportés et internés relevant du régime général des retraites de la Sécurité Sociale, j'ai soumis à maintes reprises à l'agrément des Ministres compétents des propositions tendant à l'adoption de mesures permettant aux intéressés de bénéficier, sur leur demande, d'une retraite anticipée au taux normal sans avoir à justifier de leur inaptitude physique à l'exercice de leur profession.

Etant intervenu à nouveau auprès de M. le Ministre du Travail à ce propos, ce dernier vient de me donner son accord de principe pour prévoir la mise au point d'un projet de texte ouvrant à cette catégorie de ressortissants de mon Département la possibilité d'être admis à la retraite du régime général de Sécurité sociale à 60 ans sur leur demande, sans avoir à apporter la preuve de leur inaptitude au travail.

— Gratuité d'un voyage annuel aux familles des déportés politiques pour pèlerinage sur les tombes de leurs disparus.

Un vœu tendant à l'alignement des droits des déportés résistants

BONAQUE Santiago  
(Ancien de Mauthausen)

Tailleur-Couturier, après avoir travaillé de longues années dans la haute couture parisienne, a le plaisir de vous annoncer qu'il s'installe à son compte : 17, rue Montbrun, Paris (14<sup>e</sup>). Tél. : KEL. 37-56.

Le meilleur accueil sera réservé à ses camarades et leurs amis.

et des déportés politiques a fait l'objet d'un examen au cours des travaux de la Commission des Vœux qui s'est réunie à la fin du premier trimestre 1961 au Ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, mais il n'a pas encore été possible de lui donner satisfaction.

— Extension, aux ascendants des déportés décédés, du bénéfice de la Sécurité Sociale.

Le Ministre du Travail vient de me faire connaître son accord de principe pour l'extension des avantages de la Sécurité Sociale, notamment aux ascendants tributaires, en cette qualité, du Code des pensions militaires d'invalidité et des Victimes de la Guerre, mais la réalisation de cette mesure doit être différée en raison du coût élevé d'une opération dont le bénéfice ne saurait être aux seuls ascendants de déportés.

Et, suite à une lettre plus récente, nous avons reçu cette réponse :

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu me signaler tout particulièrement l'inégalité existant en ce qui concerne les pèlerinages sur les lieux de déportation entre les ayants cause des déportés résistants et ceux des déportés politiques du fait que ces derniers ne peuvent bénéficier de l'attribution de permis annuels gratuits sur le réseau de la S.N.C.F., par application de l'article L. 515 du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre qui en réserve l'octroi aux proches-parents de militaires.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que cette inégalité particulièrement sensible aux familles de déportés politiques depuis la conclusion de la convention franco-allemande, accordant la délivrance de bons de transport gratuit sur le réseau ferroviaire fédéral allemand indistinctement aux ayants cause de déportés résistants ou politiques, n'a cessé d'être l'objet de mes vives préoccupations.

Aussi ai-je demandé, de la manière la plus pressante, aux services des Finances, de donner leur accord à l'imputation sur le budget de mon département, des dépenses correspondant à l'attribution annuelle d'un certain nombre de permis de voyages gratuits sur le réseau ferroviaire français en faveur des ayants cause de déportés politiques, et j'ai motivé notamment cette intervention par l'intérêt d'utiliser pleinement le contingent des 2.000 voyages gratuits annuels prévus par la convention franco-allemande de 1954.

Le Ministère des Finances n'a malheureusement pas estimé possible jusqu'à présent de donner son assentiment, sans lequel aucune mesure nouvelle dérogeant

*bulletin d'inscription*

*bulletin d'inscription*

## RÉSOLUTION 1962 (Suite)

à l'affectation prévue des crédits ne peut être mise en application.

Je reprends néanmoins cette question en insistant sur l'identité des conditions de vie et de décès dans les camps des déportés résistants et politiques.

Je ne manquerai pas de vous informer de la suite donnée à cette nouvelle intervention.

Je tiens à vous faire savoir,

d'autre part, que le Ministère des Affaires Etrangères vient de m'informer que la République Fédérale Allemande, conformément, à ma proposition, acceptait de porter de 500 à 1.000 le nombre annuel des permis gratuits de transit sur le réseau ferroviaire fédéral, à destination d'emplacements de camps de concentration situés hors des frontières fédérales...

## DANS NOTRE COURRIER...

### UNE LETTRE D'ESPAGNE

San-Sebastian, 11 février 1963.

Amicale de Mauthausen, 31, boul. Saint-Germain, Paris (5<sup>e</sup>).

Cher Camarade,

J'ai reçu votre lettre du 8 décembre ainsi que votre carte de vœux.

J'ai mis un peu de retard à répondre à votre première lettre après votre rencontre de Barcelone avec des anciens de Mauthausen ; je m'en excuse, mais j'ai une bonne nouvelle à vous communiquer : ma Mère vient de toucher les indemnités allemandes.

C'est à Bilbao, près du Consulat allemand et grâce aux bons offices du Vice-Consul allemand qui habite à San Sebastian, un des meilleurs hommes que j'aie trouvés dans ma vie, capable de débrouiller toute la « pape-rasse » de la Loi BEG de 1953. Maman vient donc de toucher la « Rente » à partir de janvier 1962 et le rappel à partir de 1953, soit une somme de 32.617 DM et pour chaque mois, 255 DM.

Nous sommes très reconnaissants à l'Amicale et surtout à vous M. VALLEY, car grâce à vos services, nous avons pu apporter par les attestations fournies et les nombreux certificats, des pièces irréfutables et des témoignages à conviction.

Pour nous, loin de la famille de Mauthausen, nous avons trouvé en vous, cher « Mimile », comme vous appellent ceux qui vous aiment bien, l'appui moral dont nous avons tant besoin, avec vos conseils, avertissements, adresses, etc... nous avons réussi enfin à faire valoir nos droits et cela vous l'avez fait avec le plus complet désintéressement.

Pour vous, je suis sûr que c'est l'une des meilleures nouvelles que l'Espagne a pu vous adresser ces derniers mois.

Je voudrais bien parler avec vous, selon les termes de votre lettre, à propos d'un accord bipartite entre l'Espagne et l'Allemagne, du regroupement des déportés, d'intervention collective, etc. mais le climat espagnol est très différent des autres pays de l'Europe qui ont été occupés par les nazis et ces questions me paraissent assez difficiles à traiter par lettre d'autant plus que

la pauvreté de mon langage en français pourrait créer une confusion sur ce sujet particulièrement délicat.

Aussi j'espère un jour faire votre connaissance, vous recevoir chez nous comme l'un des nôtres. Dans cette heureuse attente, recevez, cher camarade, mes salutations les meilleures.

Joaquin GALVEZ.

### LETTRES D'URSS

Chers Camarades et Amis,

Au nom des anciens détenus des camps fascistes Flossen-burg et Mauthausen et en mon nom personnel, je vous adresse de tout cœur mes salutations pour la nouvelle année. Que 1963 soit l'année de la coexistence pacifique dans le monde entier. Que le peuple français et soviétique continuent et renforcent leur amitié. Mon numéro à Mauthausen était 77.730, mon nom s'écrivait en russe : Dimitri OVCIANNIKOFF.

J'étais interné de juin 1944 jusqu'au 5 mai 1945 à Gusen II. A Flossen-burg, j'avais le n° 3.957 et 19.430, de juin 1943 à juin 1944. Si possible envoyez-moi l'insigne de Mauthausen. Venez chez nous à Léninegrad, vous serez nos chers hôtes. Avec mes salutations sincères, je vous serre la main.

Léninegrad, Dimitri OVCIANNIKOFF.

Chers Amis,

Les anciens détenus des camps fascistes allemands et les combattants des maquis de la ville de Léninegrad vous envoient ainsi qu'à nos amis communs nos salutations cordiales pour l'année nouvelle. Nous vous souhaitons la santé et le bonheur et du nouveau succès dans la lutte de l'année nouvelle.

Au nom du président de la section des anciens détenus des camps.

Tout pour la photo  
Tous travaux photographiques

**Le photographe du foyer**

TELEPHONE  
G O B  
07 - 27

DEMANDEZ-NOUS  
pour votre mariage,  
vos anniversaires,  
vos fêtes familiales,  
banquets, baptêmes.

PHOTOS INDUSTRIELLES - TOUTES REPRODUCTIONS  
26 Avenue du Parc-Montsouris - PARIS. 14<sup>e</sup> 12<sup>e</sup> C 55 A 11783  
C. C. P. 12.851-28 PARIS

DEMANDEZ-LES **PRIX**

## J'AI SURVÉCU A MA MORT

*Impressions de notre camarade JOLIVET qui, malheureusement, n'a pas pu encore voir le film « J'ai survécu à ma mort » mais qui nous avait délégué un jeune instituteur africain.*

... Je ne pense pas, cependant, qu'il ait pu, malgré la qualité probable du film, se faire une idée exacte, sensible du problème qui nous préoccupe, puisque nous savons bien que ce problème n'a jamais sensibilisé, comme nous l'aurions souhaité, une opinion plus proche de nous, et même amis, et même parents proches. J'ai peur que l'aspect atroce de la « chose » masque les conséquences psychologiques qui nous préoccupent beaucoup. Que l'on voit l'atrocité, la souffrance visible, mais que l'imagination ne puisse recréer l'univers qui était le nôtre. Je me suis rendu compte que c'était impossible, alors que des proches qui m'aimaient bien, s'ingéniaient à me plaindre, alors qu'il aurait fallu qu'ils réussissent un peu à me comprendre. (Je pense aux périodes de fatigue et de dépression consécutives aux années de K.Z.)

Je crois que c'est impossible et qu'il faudra se contenter, et de plus en plus, de « l'aspect statistique » qui marquera la foule. Peu feront (ou peuvent faire) l'effort d'imagination tendant à substituer à l'idée de déchéance physique, celle — plus grave — de déchéance psychique et, il faut l'avouer, morale (nous l'avons tant sentie).

Voilà pourquoi nous resterons dans un univers à part, insondable (j'allais dire inviolable) qui se rétrécit d'année en année et qui disparaîtra (malgré les documents filmés ou écrits remarquables) avec le dernier d'entre nous.

Cela, bien sûr, ne doit pas nous empêcher — c'est notre devoir sacré — de faire connaître la déportation et de faire haïr l'idée concentrationnaire si humiliante pour l'homme et pour la civilisation.

Le résultat serait vite acquis si l'auditoire, l'ami, le parent, pouvait, un moment, vivre nos sensations, nos souvenirs, nos visions, nos cauchemars.

Je crois que l'Africain ne peut être ni plus ni moins sensibilisé que les nôtres. Mais en ce qui concerne leur jugement — pas de doute — ils réproouvent avec horreur et indignation la « concentration » en tant qu'initiative phénoménale, entreprise d'humiliation et d'extermination. Il eut été intéressant par un questionnaire, précis évidemment, de connaître les réactions de Koffi.

1° Immédiatement après la projection ;

2° Plusieurs jours après.

Je le questionnerai à ce sujet en juillet...

*Impressions d'un jeune instituteur africain, après la projection du film « J'ai survécu à ma mort ».*

... J'ai voulu vous faire part de mes impressions sur le film « J'ai survécu à ma mort ».

Je me suis rendu au lieu de projection avec Benoit Amequ. Nous avons été très bien accueillis car notre présence a été la seule africaine. Vous pouvez donc deviner comment nous avons été salués en entrant. La salle était pleine.

Dix novembre, la veille de l'armistice avec l'Allemagne ; ce film choisi pour la circonstance a ravivé à chaque Français, le passé horrible de la guerre 1939-1945.

Oui, Tony (héros du film) a vraiment survécu à sa mort : nous étions tous haletants ; les genres de torture imposés par les Allemands aux prisonniers de guerre foulés aux camps de concentration, dépassaient le cadre du possible. Comment l'homme peut-il ainsi traiter l'homme, son semblable ? Sans vous mentir, j'ai vu des gens détourner leur regard devant certaines scènes de torture, tant elles déchirent le cœur. Mais si tout le monde n'avait pas de larmes aux yeux, du moins chacun de nous en avait dans l'âme.

J'ai compris pourquoi ce film la veille du 11 novembre.

Il n'est pas donné pour exciter des passions contre l'Allemagne ; il est représenté pour mettre l'humanité pensante en garde contre une troisième guerre, la guerre thermonucléaire...

Le **dimanche 28 avril**, Journée des Déportés, à 11 heures précises, en hommage à tous nos camarades morts à Mauthausen et dans les commandos, nous déposerons un triangle de fleurs au pied de notre monument, au cimetière du Père-Lachaise.

**Rassemblement à 10 heures 30, à la porte principale du cimetière** (boulevard de Ménilmontant).

Votre présence est indispensable à cette cérémonie du souvenir.

## DES ANGLAIS ETAIENT PARMI NOUS...

Nous avons retrouvé quelques Anglais, déportés avec nous à Mauthausen.

Voici une lettre de l'un d'eux.

Mon cher camarade,

J'ai bien reçu votre lettre du 20 février et je viens aujourd'hui de recevoir le dernier bulletin de votre Amicale.

Je suis tout à fait d'accord avec vous pour dire que les quelques Anglais qui ont eu l'honneur d'être déportés, participent activement à la vie des groupements qui ont pu se créer pour rappeler le souvenir de notre fraternité d'armes.

Les circonstances de la participation de notre pays à la guerre ont fait que peu d'Anglais ont été déportés.

Je suis, quant à moi, très heureux qu'on le sache tout de même et suis persuadé que nos quelques compatriotes britanniques seront heureux et honorés d'être reçus comme l'un des leurs par votre Amicale. Tant il est vrai que presque tous ceux d'entre nous qui ont été déportés l'ont été, et c'est mon cas, pour avoir été parachutés parmi vos groupes de résistance et ont été accueillis par les Français des camps comme l'un des leurs.

*Il n'est que trop juste alors qu'à notre tour nous participions activement à la vie de votre association et que, si nous le pouvons, nous vous apportions notre aide.*

*Dans les temps que nous vivons, il sera en tout cas pour tous agréable de revivre cette confraternité, cette intense camaraderie qui s'est créée sans arrière-pensée nationale ou politique et qui doit survivre à tous les flux et reflux de nos politiciens, qu'ils soient de droite, de gauche, d'un côté de la mer ou de l'autre.*

*C'est donc bien volontiers et pour toutes ces raisons que je vous adresse ma demande d'adhésion, avec l'espoir de pouvoir vous rencontrer tous très prochainement.*

*Je vous rappelle ci-dessous mon numéro d'immatriculation à Mauthausen : E. 35-174.*

*Nous avons tous le triste privilège d'être NN.*

*Je vous prie de croire, mon cher camarade, à l'assurance de mes sentiments bien amicaux.*

R.M. SHEPPARD.

### PROJECTIONS CINEMATOGRAPHIQUES

Nous vous invitons à venir chaque samedi après-midi à 16 heures, avec vos Amis, au siège de l'Amicale, assister à la projection du remarquable film tchèque « J'ai survécu à ma mort ».

L'entrée de la salle en sera naturellement gratuite.

### DIS-HUIT ANS APRES NOTRE RETOUR

**N'est-ce pas le moment pour tous les Anciens Résistants de refaire un bilan de leurs combats et, en retrouvant les raisons de leurs sacrifices, de retrouver peut-être aussi l'explication à bien des événements d'aujourd'hui ?**

Le livre écrit par Charles Tillon, au nom des Anciens F. T. P., fait revivre la lutte commune à tous ceux qui croyaient à l'idéal de la Résistance. Et si, le premier jour du « second Front » a été appelé le jour le plus long... (qui fut une victoire des Alliés en France) n'est-il pas vrai que ce jour-là aurait été une défaite sans le poids de toute la Résistance intérieure, le poids de ce que furent pour nous, les plus longues années de notre vie ?

Il faut lire « LES F. T. P. ». En vente, pour les membres de l'Amicale, au prix de 23 F, au lieu de 27 F. C.C.P. Paris 5331-73.

## LA VIE DE L'AMICALE

Afin d'éviter des erreurs, nous nous permettons de vous rappeler le numéro de notre compte postal : Amicale de Mauthausen - PARIS 5331-73.

Prière d'inscrire au dos du talon du mandat le motif de votre versement.

### MERCI.

Nous prions nos adhérents ayant reçu des bons de soutien en double de bien vouloir nous en excuser; il s'agit d'une erreur du service de routage qui a fait les expéditions.

Bien entendu, ne pas s'inquiéter des bons qui ne pourraient être vendus et nous les réexpédier. Merci.

## DÉCORATIONS

C'est avec joie que nous avons appris que notre ami TORTI Félix, ancien de Mauthausen-Ebensee, Mle 28.610, avait été nommé Chevalier de la Légion d'Honneur.

Maurice CERRUTI, ancien de Mauthausen-Gusen, vient de se voir nommer Officier de la Légion d'Honneur.

Toutes nos félicitations à nos amis pour cette distinction bien méritée.

Décoration à titre posthume —

Mme FAVRE, très émue, nous annonce que son fils Georges, ancien de Mauthausen, vient de recevoir à titre posthume la Médaille Militaire, la Médaille de la Résistance, la Croix de Guerre.

Nous adressons à la maman de notre camarade nos sentiments émus.

## DÉCÈS

C'est avec beaucoup de peine que nous devons encore annoncer le décès de deux de nos camarades.

— Claudius PAUTET, ancien de Mauthausen, Mle 60.406;

— André AUBRY, ancien de Mauthausen-Gusen.

Nous adressons nos sincères condoléances à leurs familles.

Lucien BERTRAND, ancien de Mauthausen, Mle 61.954, nous fait part du décès de son père.

Nous apprenons aussi le décès de Mme GUILLIER, mère de Maurice GUILLIER, ancien de Loibl-Pass, qui est décédé il y a quelques années.

Nous apprenons le décès de M. FRANCHE, père de notre camarade Fernand FRANCHE, Mle 49.919, décédé à Gusen.

Nous devons aussi annoncer le décès de Marcel LATIEYRE, ancien du Buchenwald, membre bienfaiteur de notre Amicale, qui avait fait un pèlerinage avec nous au début du mois d'août l'année dernière. Il était gravement malade depuis plusieurs mois.

Nous prions nos amis de trouver ici l'expression de nos sentiments émus.

## MARIAGES

Lucien BERTRAND, ancien de Mauthausen, Mle 61.954, nous fait part du mariage de son fils Claude avec Mlle Jocelyne CARREZ.

Le Cdt GAUDIN, ancien de Mauthausen-Gusen, Mle 48.277, est heureux de nous faire part du mariage de son fils André avec Mlle Sylvette NICOLE.

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

De plus en plus nombreux sont les Déportés qui se font habiller chez

**MARC**

**35, Boulevard de Valmy  
COLOMBES (Seine)**

Tél. : CHARlebourg 37-12

Des tissus anglais de grande classe. Une coupe impeccable et naturellement, une remise sera consentie aux Membres de l'Amicale

**CEUX QUI SONT DEVENUS CLIENTS VOUS CONSEILLENT UN ESSAI, IL SERA CONCLUANT**

## ANNONCES

Courchevel, 1.850 m, Savoie.

Notre camarade Michel STIEHR, ancien de Mauthausen-Ebensee, désirerait louer pendant l'été un appartement moderne avec terrasse. Pour 5 personnes.

Ecrire à l'Amicale qui transmettra.

PHILATELIE

Je désire échanger des timbres oblitérés et neufs, France et autres pays, avec des fervents philatélistes de l'Amicale. D'avance, merci.

J. BAETA, B.P. 3, La Chaussée-Saint-Victor (L.-et-C.).

Le Gérant : Emile VALLEY

PETIT & ROUSSEAU 23 R. RODIER, PARIS